



Nîmes Académie Tennis de Table

Ping "Intensif"



Planning type de la semaine à Belmont-sur-Rance

HEURE	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
9h		Séance TT 3	Séance TT 5	Séance TT 8	Séance TT 10	Séance TT 12
12h30		Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
14h		Repos / sieste	Repos / sieste	Repos / sieste	Repos / sieste	Clôture du stage - Bilan
15h	Accueil des stagiaires	Séance TT 4	Séance TT 6	Séance TT 9	Séance TT 11	
18h	Séance Tennis de Table 1					
18h		Piscine	Sport-Co	Piscine	Sport-Co	
19h30	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	
20h30	Séance TT 2	Jeux - libre	Séance TT 7	Sortie au village	Tournoi du stage	
22h	Extinction des feux pour les mineurs	Extinction des feux pour les mineurs	Extinction des feux pour les mineurs	Extinction des feux pour les mineurs	Extinction des feux pour les mineurs	

Ce programme pourra évoluer selon les conditions climatiques ou autre gestion de groupe.



Inventaire

Nîmes Académie Tennis de Table

Au quotidien :

- Rechange pour 6 jours (sous-vêtements, t-shirts...)
- Pulls ou veste de survêtement
- 1 pyjama + 1 nécessaire de toilette (brosse à dents, gel douche, serviette de toilette...) + 1 paire de chaussons et/ou de tong pour l'intérieur

Pour les sports collectifs / piscine :

- 1 paire de chaussures de sport
- 1 survêtement, sweat-shirt...
- 1 maillot de bain (**slip de bain obligatoire!**)
- 1 drap de bain

Pour le « ping » :

- Sa raquette
- 1 paire de chaussures de salle + 2 shorts + au minimum 15 t-shirts (1 différent par séance)
- Des chaussettes et des slips ou culottes de rechange (douche après activités physiques)
- Survêtement (sweat, pantalon)

Divers :

- Crème solaire
- 1 k-way

NB : La Nîmes Académie Tennis de Table décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels (portable, appareil photo...)

 nimesacademiett@gmail.com

 +33 6 81 96 32 15

 www.aspcn.fr

 Complexe Saint-Stanislas
101 Chemin de la Cigale, 30900 Nîmes





Conditions générales de stage

Nîmes Académie Tennis de Table

1. Inscription

L'inscription au stage est possible uniquement en ligne via le site HelloAsso dans la limite des places disponibles. Au moment de l'inscription, possibilité de choisir paiement par carte bancaire ou paiement par chèque.

- Pour le paiement par carte bancaire, la totalité de la somme est à payer lors de l'inscription en ligne. L'inscription vous sera validée après vérification des documents demandés remplis et signés.

- Pour le paiement par chèque, il vous est demandé de nous faire parvenir deux chèques à la suite de l'inscription : un chèque d'acompte de 150€ encaissé directement ainsi que le solde, encaissé 15 jours avant le début du stage.

L'inscription vous sera validée après vérification des documents demandés remplis et signés ainsi que réception des chèques. En cas d'inscription moins de deux semaines avant le stage, le client devra verser l'intégralité du coût du stage.

Nous acceptons également le paiement en chèque vacances.

2. Tarifs

Les tarifs de nos stages comprennent :

- Les activités sportives
- Le matériel sportif (sauf raquette et équipements personnels)
- L'encadrement
- Le T-Shirt du stage
- Le repas de midi (option demi pension)
- Les nuitées et les repas (option pension complète)

Le tarif n'inclut pas les transports vers le lieu du stage ainsi que l'assurance individuelle.

Une réduction de 15% est applicable sur le tarif d'un deuxième stage effectué durant le même été. Pour avoir le code de réduction, merci de contacter le responsable du stage.

 nimesacademiatt@gmail.com

 +33 6 81 96 32 15

 www.aspcn.fr

 Complexe Saint-Stanislas
101 Chemin de la Cigale, 30900 Nîmes



3. Annulation

Du fait du stagiaire :

Toute annulation doit se faire par email à l'adresse suivante : nimesacademielt@gmail.com

Modalité de remboursement :

- De l'inscription à 1 mois du stage : une retenue de 25 % du prix total
- De 1 mois à 15 jours du stage : une retenue de 75% du prix total
- Moins de 15 jours du stage : une retenue de 100% du prix total

En cas d'annulation pour raison médicale dûment justifiée par la production d'un certificat médical, le stagiaire sera intégralement remboursé des sommes déjà versées et ce quelle que soit la date de l'annulation, à l'exception d'une retenue de 150€ couvrant les frais de dossier et les frais incompressibles déjà engagés par l'organisateur.

Du fait de l'organisateur :

L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas, l'organisateur vous en informera au plus tard 1 mois avant la date du début du stage[1].

L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

4. Départ du stage

Un départ anticipé du stage n'ouvre aucun droit à remboursement. Pour le stagiaire mineur, tout départ anticipé nécessitera la validation de ses parents ou de l'adulte déclaré responsable sur la fiche d'inscription.

5. Assurance

Dans le cas d'une négligence ou d'une faute de la part des organisateurs, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance « Responsabilité civile ». Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant.

[1] En raison, et uniquement à cause de la crise sanitaire du moment et de son évolution aléatoire, l'organisateur pourra, selon recommandations, annuler le stage à tout moment.

 nimesacademielt@gmail.com

 +33 6 81 96 32 15

 www.aspcn.fr

 Complexe Saint-Stanislas
101 Chemin de la Cigale, 30900 Nîmes



6. Règlement interne

Il est indispensable de participer à ce stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs véhiculées par Nîmes Académie Tennis de Table : respect, tolérance, esprit d'équipe et convivialité.

La participation aux activités sportives a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simple : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer et boire de l'alcool.

De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants rappelle que la consommation d'alcool est interdite aux mineurs et souligne également pour tous l'interdiction de fumer dans les lieux publics et dans les lieux de stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du centre.

Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou des responsables légaux du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne seront accordés.

En inscrivant un enfant mineur à un stage, les parents, les tuteurs, les représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engage à en informer l'intéressé. L'organisateur dégage toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire durant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage sur des objets qui ne lui auraient pas été confiés.

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.

Pour les stages en externat, la prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée au lieu de rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit en fin de journée (sauf départ prématuré).

 nimesacademielt@gmail.com

 +33 6 81 96 32 15

 www.aspcn.fr

 Complexe Saint-Stanislas
101 Chemin de la Cigale, 30900 Nîmes

